

Cadre réservé à l'administration :
Réinscription Inscription

A REMPLIR ET A RAPPORTER AU SECRÉTARIAT DE L'EMM AVEC LES PIÈCES À FOURNIR.

Un droit d'inscription de 16 € devra être acquitté dès la première facturation. Il est inhérent au traitement de votre dossier et sera exigé même si vous ne maintenez pas votre inscription.

Merci de bien vouloir nous fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois.

J'accepte de recevoir par mail les messages de l'EMM Claude Debussy

Informations concernant l'intéressé	
Nom et Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Numéro de téléphone :	
Adresse :	
Responsable légal 1 (Élève mineur.e)	Responsable légal 2 (Élève mineur.e)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Téléphone :	Téléphone :
Adresse mail sur laquelle vous souhaitez recevoir nos messages :	
Personne à prévenir en cas d'urgence :	
Téléphone :	
Élève mineur	
Y a-t-il des éléments de santé importants concernant votre enfant que vous souhaitez nous signaler :	
Tarifs et cotisations	
<input type="checkbox"/> Afin de connaître les tarifs liés à mon inscription à l'EMM, je m'engage à faire calculer mon RMPP (après inscription) sur l'Espace Citoyen. En cas de difficulté, le Service Scolaire sera disponible et prendra votre dossier en main. Sans calcul de mon RMPP, le tarif le plus élevé me sera appliqué pour l'année. Toutefois, il est possible de faire une simulation sur le site de la Ville.	
Règlement de cotisation	
L'ensemble de l'année est facturé sur le mois d'octobre.	
Vous avez la possibilité d'adhérer au prélèvement automatique sur le site de la Ville.	
<input type="radio"/> Je souhaite pouvoir bénéficier de la possibilité de régler l'année en 1 fois (novembre)	
<input type="radio"/> Je souhaite pouvoir bénéficier de la possibilité de régler l'année en 3 fois (novembre – mars - juin)	
<input type="radio"/> Je souhaite pouvoir bénéficier de la possibilité de régler l'année en 8 fois (nov.-déc.-jan.-fév.-mar.-avr.-mai, juin)	

VERSO À COMPLÉTER →

PARCOURS INITIATION

Atelier « tout petit »

Jardin musical 1 (Petite section)

Jardin musical 2 (Moyenne section)

Jardin musical 3 (Grande section)

PARCOURS « DÉCOUVERTE » (à partir de 6 ans / classes de CP)

Merci de bien vouloir indiquer avec 1 et/ou 2 votre préférence pour le cours Formation Musicale « Découverte »

Mercredi 16h – 17h

Vendredi 17h30 – 18h30

PARCOURS GÉNÉRAL (à partir de 7 ans / classe de CE1)

Instrument choix 1 :

PARCOURS MAA / JAZZ (à partir de 11 ans / classe de 6ème)

Instrument choix 2¹ :

PARCOURS ADO/ADULTE (à partir de 13 ans / classe de 4ème)

Pratique collective ² :

ENSEMBLE SEUL :

PARCOURS DEUX INSTRUMENTS

Instrument 1 :

Instrument 2³ :

Pratique collective :

Pour les nouvelles inscriptions, merci de bien vouloir nous indiquer plusieurs choix possibles pour le cours de Formation Musicale (voir la fiche « ACTIVITES, JOURS ET HORAIRES »).

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

Choix 4 :

PARCOURS PERSONNALISÉ Instrument Formation Musicale

Réservé aux personnes en situation d'handicap ou rencontrant des difficultés d'ordre cognitif ou autre

Décharge de responsabilité

Je soussigné..... représentant légal de l'enfant
..... L'autorise à quitter seul(e) l'École de Musique.

Autorisation – droit à l'image (adulte ou enfant mineur)

J'autorise que l'élève, (nom et prénom)
soit pris en photo et/ou en vidéo lors des manifestations organisées par l'École de Musique et autorise l'utilisation de ces photos et vidéos présentant l'élève dans les supports de communication de la Ville (affiches, site Internet, réseaux sociaux, Panneaux d'affichage, vidéos...) et ce durant 1 ans.
L'autorisation pourra être retirée à tout moment en s'adressant au secrétariat du club.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la commune de Beynes afin de valider l'inscription à l'école de musique. Elles sont collectées par l'École de Musique et destinées aux agents de celle-ci. Elles sont conservées pendant 5 ans. La base juridique du traitement est la mission d'intérêt publique. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions RGPD

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les termes

Validation de l'ensemble des informations :

Ale / / 2026.

Lu et approuvé (mention manuscrite) + signatures (des représentants légaux pour les élèves mineurs)

¹ Pour une nouvelle inscription

² A partir de la 3^{ème} année de pratique instrumentale pour Parcours général et le parcours Ado / Adulte.

³ Sous réserve de places disponibles et de l'accord conjoint des professeurs et de la direction.